

# Info Parents

## Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école NDA Version abrégée

Décembre 2018

**VIOLENCE:** «Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.»\*

**INTIMIDATION:** «Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.»\*

\* Définitions dans la Loi sur l'instruction publique 2012

### Nos enjeux prioritaires

- 1) De façon préventive, diminuer le nombre de conflits demandant l'assistance d'un adulte.
- 2) Utiliser le carnet 3R pour compiler les événements négatifs comme positifs.

### Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Document déposé sur le site web et dans l'Info-Parents (définitions, plan de lutte)
- Communication école-famille (carnet des 3R, agenda, contact téléphonique,...)
- Transmission des règles de conduite et mesures de sécurité

Code de vie révisé et appliqué de façon cohérente par tous

### Les mesures de prévention à notre école visant à contrer l'intimidation et la violence

Politique claire de l'école sur l'intimidation et la violence et actions concrètes:  
Interventions préventives des techniciennes en éducation spécialisée  
Aménagement et organisation de la cour  
Plan de surveillance stratégique

Sensibilisation des élèves sur l'intimidation et la violence:  
Activités sur le civisme (ex: conseil de coopération).  
Au 3e cycle : rencontres avec des policiers



Sensibilisation auprès des membres du personnel

Mesures de sécurité révisées et transmises

- Mise en place de différents programmes visant à rendre l'élève autonome dans la résolution de conflits (ex: Vers le Pacifique)
- Mise en place d'une équipe de « gardiens de la paix » ou d'animateurs de jeux
- Mise en place de groupe de besoins sur les habiletés sociales